



CONTRAT DE SAILLIE 2012

ETALON: **QUETAM DES ETISSES**

IAC

Acheteur :

Nom:

Adresse :

Téléphone :

E-mail:

Jument :

Nom :

N° Sire :

Sera inséminée au centre de:

C.P. :

Commune :

CONDITIONS DE VENTE

L'Acheteur achète au Vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

1ère Fraction : RESERVATION

(réglée ce jour par chèque joint au contrat à l'ordre de " NANCY CHEVAL ")

- **267,50** €uros TTC (TVA 7 % - 250 € HT) correspondant à l'acompte (non reportable) pour la livraison de 3 doses de 6 paillettes utilisables pour plusieurs juments

2ème Fraction : SOLDE

- ~~588,50~~ €uros TTC (TVA 7 % - 550 € HT) **encaissable a la naissance du poulain**
- **267,50 *** €uros TTC (TVA 7 % - 250 € HT) **encaissable a la naissance du poulain**
* tarif réduit pour les contrat signés avant le 30 MARS 2012

CONDITIONS D'UTILISATION

La réservation de la carte est effective au retour du contrat signé et accompagné du chèque de reservation.

L'acheteur déclare savoir que du fait du recours a l'insémination artificielle, l'inscription du produit à naître ne sera possible qu'après étude de la comptabilité de son hémotype avec celui de ses parents. Il accepte d'en supporter les coûts.

Risques inhérents à la reproduction : Il existe des risques inhérents au gardiennage, à la contention des juments, aux examens gynécologiques trans-rectaux (avec une mortalité par déchirure rectale de 2,2 pour 100.000 examens selon les H.N.), lors du poulinage, lors des saillies, lors des inséminations, lors du passage à la barre, lors des transports routiers, à la mise au pré...Les juments peuvent maigrir pendant la phase d'adaptation alimentaire ou lors de chaleurs caniculaires.

Nous conseillons la vaccination (grippe, tétanos, Rhino pneumonie), une vermifugation récente (strongle + Taenia), un limage dentaire, un bon état général.

Consentement éclairé du propriétaire : Le propriétaire (ou son représentant autorisé) affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris la présente convention. **Il l'accepte les risques inhérents à la mise à la reproduction ainsi que les limites de responsabilité du centre.** Il reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté. Il s'engage à régler les frais engagés auprès du centre d'insémination sur présentation ou à réception de facture.

Fait à

Signature de l'acheteur propriétaire ou de représentant autorisé :

le / / 2012

Gregory RULQUIN

Un exemplaire du contrat est à conserver par l'éleveur, l'autre est à retourner a Nancy Cheval

SARL NANCY CHEVAL 88 800 LIGNEVILLE Tél: 03.29.08.69.88 Fax:03.29.08.50.91

www.quetam.fr